



Monitoring sur les menaces et les incidents
d'extrémisme violent (EV) dans le Nord du Bénin

RAPPORT FINAL PVCE

(13 Octobre 2023 au 31 Mai 2024)

Juin 2024

CONTENU DU RAPPORT

Ce Rapport Final PVCE est le résumé du rapport général. Il met l'accent sur les résultats obtenus lors de la mission, les perspectives d'avenir et les recommandations techniques.

SOMMAIRE

	Pages
SIGLES ET ACRONYMES	3
I.CONTEXTE	4
II. OBJECTIFS DU PROJET	4
III.DEMARCHE METHODOLOGIQUE	4
IV.RESULTATS OBTENUS	7
1.DISSEMINATION DES RESULTATS	10
2.QUELQUES SOURCES/ORIGINES DES FAITS/INCIDENTS DE L'EV ISSUS DE L'ANALYSE DES RESULTATS	11
a. FACTEURS LOCAUX	11
b. FACTEURS NATIONAUX	12
c. FACTEURS REGIONAUX	12
V. DEFIS ET SUCCES DU PROJET.....	12
1.DIFFICULTÉS, ECHECS DANS L'EXECUTION DU PROJET	12
2.SUCCÈS DANS L'EXECUTION DU PROJET	13
VI. PERSPECTIVES D'AVENIR /RECOMMANDATIONS TECHNIQUES.....	13
VII. REMERCIEMENTS.....	14
VIII. A PROPOS DE CAPE	14

SIGLES ET ACRONYMES

CAO	: Centre Afrika Obota
CAPE	: Cadre d'Appui aux Processus Electoraux
COSCEP	: Coalition des Organisations de la Société Civile pour les Elections et la Paix
DDM	: Démocratie Dans le Monde
EV	: Extrémisme Violent
FDS	: Forces de Défenses et de Sécurité
IRI	: Institut Républicain International
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OSC	: Organisation de la Société Civile
PTF	: Partenaire Technique Financier
ROAFEM	: Réseau des Organisations et Associations de femmes
RODD	: Réseau des ONG de Développement Durable
SONEB	: Société Nationale des Eaux du Bénin
VBG	: Violence Basée sur le Genre

I. CONTEXTE

Depuis l'enlèvement de deux touristes français dans le parc de la Pendjari en mai 2019, la menace de l'extrémisme violent (EV) se manifeste dans la partie septentrionale du Bénin. Aussi, cette menace fragilise-t-elle la paix dans les localités touchées. Elle se développe dans un contexte où s'observe un sentiment d'abandon et d'impuissance des populations qui accumulent et extériorisent beaucoup de frustrations qui constituent un terreau fertile au développement de l'insécurité dans les espaces frontaliers mais aussi dans le reste du Bénin.

C'est dans ce contexte que le CAPE s'est engagé à contribuer à la prévention et la lutte contre cette menace à travers un projet de monitoring des incidents liés à cette menace grandissante et inquiétante afin de formuler des recommandations pratiques à l'endroit des acteurs impliqués.

II. OBJECTIFS DU PROJET

L'objectif global du projet est de contribuer à la promotion de la paix, à la tranquillité et à la cohésion sociale dans les départements du nord Bénin.

Il se dégage de l'objectif global trois (03) objectifs spécifiques à savoir :

- renforcer les mécanismes locaux de dialogue, de prévention et de résolution des conflits pour une meilleure prise en charge des facteurs et risques de mobilisation des populations, en particulier les jeunes, par les groupes armés non identifiés ;
- renforcer la résilience socio-économique des populations dans les zones ciblées ;
- réduire la perception de l'insécurité dans ces zones

III. DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Le CAPE a déployé au total 30 Acteurs de Cohésion Sociale, à raison d'un Acteur de Cohésion Sociale par commune. Tous les Acteurs de Cohésion Sociale ont été soigneusement sélectionnés et formés les 12 et 13 octobre 2023 à Parakou.

Les Acteurs de Cohésion Sociale recueillent chaque semaine des données liées à la cohésion sociale grâce à des formulaires et guides élaborés à cet effet. Les formulaires sont aux nombres de quatre accompagnés chacun de leurs guides d'utilisations. Le premier formulaire est celui qui recueille les données auprès des Individus, le deuxième est celui qui recueille les informations auprès des Autorités Politico-administratives, le troisième celui qui recueille les informations auprès des Forces de Défense et de Sécurité et enfin le quatrième celui qui recueille les informations auprès des Organisations de la Société Civile dans leurs localités.

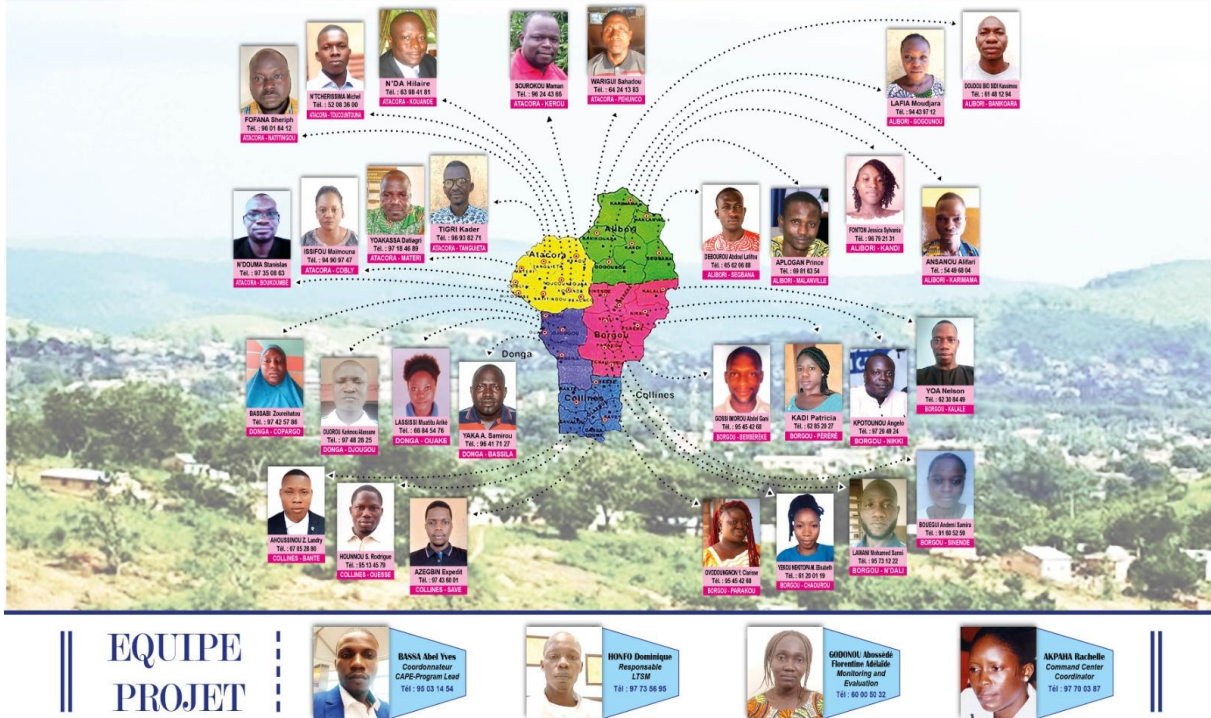
Les données recueillies par les Acteurs de Cohésion Sociale sont transmises chaque semaine via une plateforme Microsoft Forms à un centre de compilation composé d'une équipe de trois (3) personnes. Les membres du centre de compilation (un économiste, un sociologue et un juriste) procèdent au traitement et à l'analyse des données recueillies. Le traitement des données quantitatives est fait à l'aide du logiciel Excel de façon à concevoir des tableaux et graphiques adaptés pour les analyses et les mises en évidence souhaitées. Dans la même dynamique, une analyse du contenu des données qualitatives est fait par Microsoft Word.

Les membres de l'équipe de gestion, appuyés par le centre de compilation, élaborent des

rapports hebdomadaires sur la base des données collectées, traitées et analysées conformément aux termes de référence. Ces rapports hebdomadaires sont ensuite compilés pour produire des rapports mensuels provisoires qui comportent, outre une analyse générale des incidents recensés sur la période concernée, les menaces et incidents recueillis par département et les recommandations formulées en direction des différents acteurs impliqués dans la lutte contre l'extrémisme violent dans le Nord du Bénin. Les drafts des rapports mensuels sont transmis à IRI pour observations et amendements. Les amendements et les commentaires formulés sont intégrés pour la finalisation des rapports mensuels.

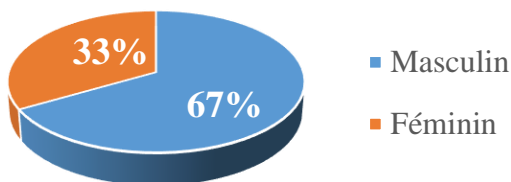
Des sessions de dissémination des rapports mensuels ont été faites périodiquement et de manière rotative dans les départements cibles. A chaque session de dissémination, le rapport mensuel est présenté aux autorités politico-administratives, aux religieux, aux chefs traditionnels et aux responsables à divers niveaux du département abritant la session de dissémination. Des exemplaires du rapport sont distribués aux participants à la fin de la session. Des exemplaires du rapport sont également envoyés par mails ou déposés par courrier auprès des institutions de la République et des partenaires techniques et financiers (PTF).

Le CAPE a établi une base référentielle et un mécanisme de suivi-évaluation de la prise en compte des recommandations par les acteurs concernés. Des échanges périodiques avec les différents acteurs permettent ainsi d'apprécier le niveau d'évolution de la mise en œuvre des recommandations et d'explorer les réajustements au besoin.

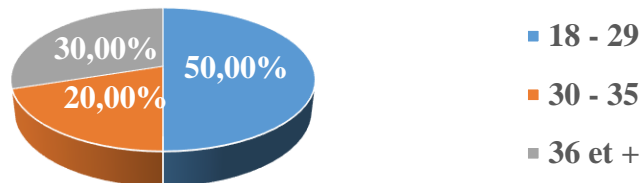


EQUIPE DE GESTION ET REPARTITION DES AGENTS DE COHESION SOCIALE PAR ZONE DE DÉPLOIEMENT

Graphique N°1 : Répartition des acteurs de cohésion sociale par sexe



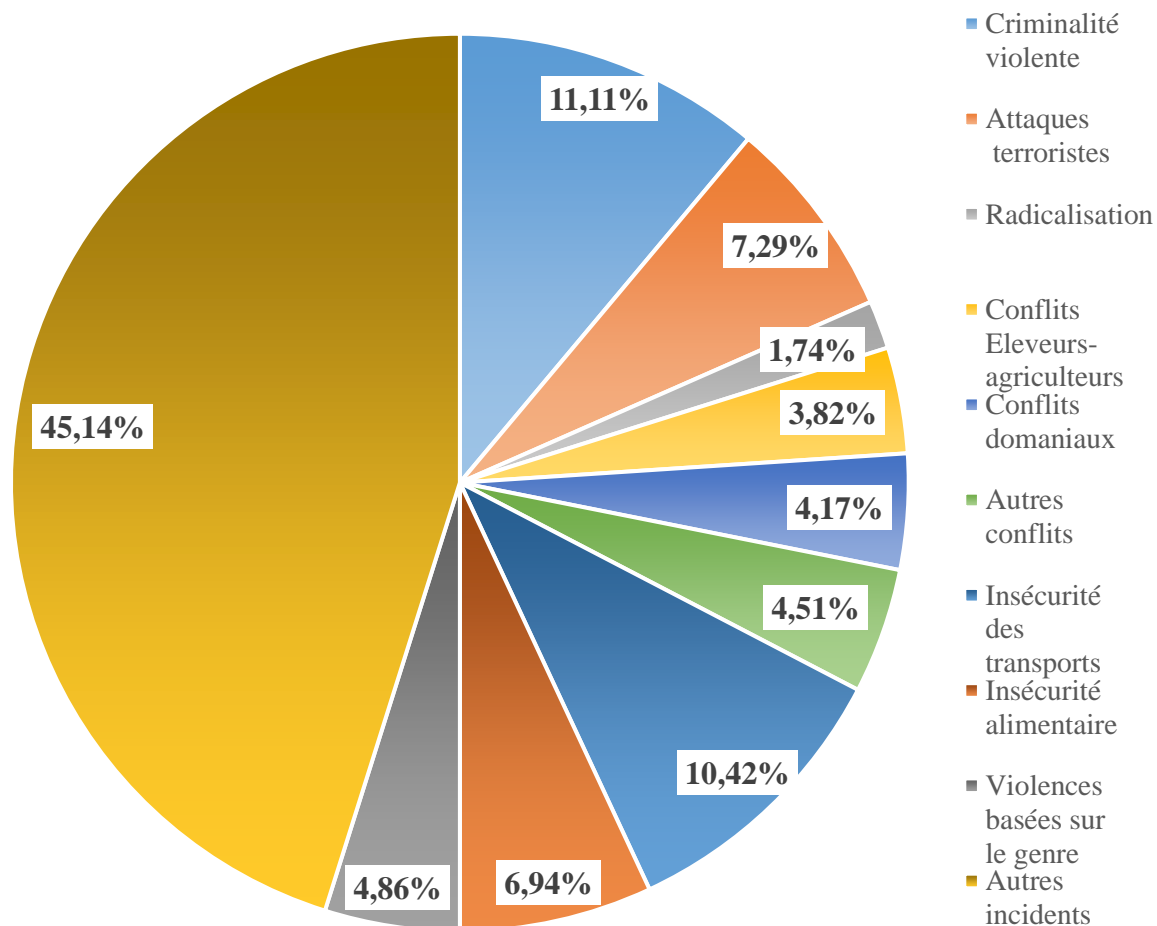
Graphique N°2 : Répartition des acteurs de cohésion sociale par âge



Répartition des acteurs de cohésion sociale par sexe et par âge

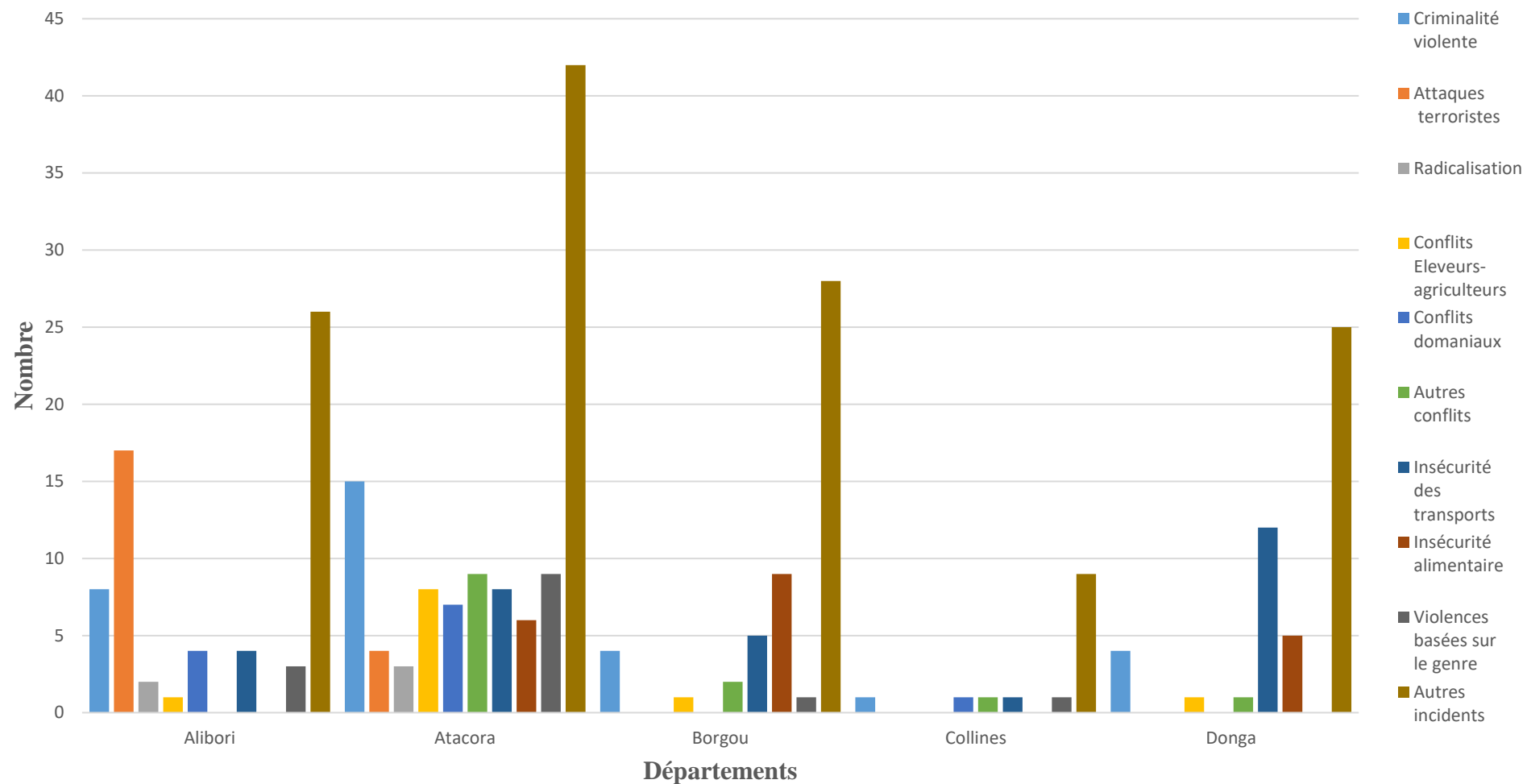
IV. RESULTATS OBTENUS (Récapitulatifs)

Graphique N°3 : Répartition des incidents par catégorie dans le Nord Bénin



La ventilation des données collectées comme l'indique le graphique N°3, place outre les autres incidents 45,14 %, en première position la criminalité violente (11,11%), suivi de l'insécurité des transports (10,42 %), des attaques terroristes (7,29%), de l'insécurité alimentaire (6,94%), violences basées sur le genre (4,86%), autres conflits (4,51%), conflits domaniaux (4,17%), conflits entre éleveurs et agriculteurs (3,82 %) et radicalisation (1,74%).

Graphique N° 4 : Répartition des catégories d'incidents par département



Source : CAPE – COSCEP, Données issues des collectes faites par les acteurs de cohésion sociale, Octobre 2023 à Mai 2024

La répartition du graphique N°4 laisse percevoir qu'il y a plus d'attaques terroristes dans le département de l'Alibori (17 cas) suivi de loin par le département de l'Atacora (4 cas).

Par contre en matière de criminalité violente le département de l'Atacora vient en première position avec 15 cas suivi des départements de l'Alibori (8 cas), du Borgou et de la Donga avec chacune 4 cas. Le département des collines vient en dernière position avec 1 cas

Les actes de radicalisation sont exclusivement observés dans le département de l'Atacora (3 cas) et le département de l'Alibori (2 cas).

A l'exception du département des Collines, les conflits entre éleveurs et agriculteurs ont été plus observés dans le département de l'Atacora (8 cas) et dans une moindre mesure dans ceux de l'Alibori, du Borgou et de la Donga avec un cas respectivement.

Les conflits domaniaux ont été essentiellement enregistrés dans les départements de l'Atacora (7 cas), de l'Alibori (4 cas) et des Collines (1 cas).

Pour les autres conflits, le département de l'Atacora arrive en tête avec 9 cas suivi de loin par les départements du Borgou (2 cas), des Collines (1 cas) et de la Donga (1 cas).

L'insécurité des transports est observée dans tous les départements : Donga (12 cas), Alibori 8 cas), Borgou (5 cas), Atacora (4 cas) et Collines (1 cas).

L'insécurité alimentaire est enregistrée dans les départements du Borgou (9 cas), de l'Alibori (6 cas) et de la Doga (5 cas).

Les violences basées sur le genre (VBG) ont été plus observées dans le département de l'Atacora (9 cas) et dans une moindre mesure dans ceux de l'Alibori (3 cas), du Borgou (1 cas) et des Collines (1 cas).

Les autres incidents sont régulièrement enregistrés dans toute la zone couverte par le projet et de manière significative dans les départements de l'Atacora (42 cas), du Borgou (28 cas), de l'Aibori (26 cas) et de la Donga (25 cas).

Tableau N°1 : Répartition des incidents par catégorie et par département

N°	Catégories d'incidents	Départements					Total par catégorie d'incident
		Alibori	Atacora	Borgou	Collines	Donga	
1	Criminalité violente	8	15	4	1	4	32
2	Attaques terroristes	17	4	0	0	0	21
3	Radicalisation	2	3	0	0	0	5
4	Conflits Eleveurs-agriculteurs	1	8	1	0	1	11
5	Conflits domaniaux	4	7	0	1	0	12
6	Autres conflits	0	9	2	1	1	13
7	Insécurité des transports	4	8	5	1	12	30

8	Insécurité alimentaire	0	6	9	0	5	20
9	Violences basées sur le genre	3	9	1	1	0	14
10	Autres incidents	26	42	28	9	25	130
TOTAL DES INCIDENTS		65	111	50	14	48	288

Source : CAPE – COSCEP, données issues des collectes faites par les acteurs de cohésion sociale, Octobre 2023 à Mai 2024

Les données collectées montrent que 288 incidents ont été recensés du 13 octobre 2023 au 31 Mai 2024 dans la zone couverte par le projet dont 111 dans le département de l'Atacora suivi des départements de l'Alibori (65 incidents), du Borgou (50 incidents), de la Donga (48 incidents) et des Collines (14 incidents).

1. DISSEMINATIONS DES RESULTATS

Le CAPE dans sa politique de fournir des informations juste et fiable aux décideurs a organisé avec son partenaire USAID/IRI six disséminations, huit rapports mensuels et un rapport général. Les disséminations ont eu lieu dans les départements d'interventions.

La première dissémination a eu lieu à l'hôtel KOBOUROU CITY de PARAKOU le 08 décembre 2023 au cours de laquelle nous avons disséminé les faits/incidents des mois d'octobre et de novembre 2023. La deuxième dissémination a eu lieu, le 26 janvier 2024 à l'hôtel Beau séjour de Natitingou. Cette séance nous a permis de présenter les résultats des faits issus du mois de décembre 2023. La troisième dissémination, le 23 Février 2024 à l'hôtel Saka Kina de Kandi où nous avons présenté les données du mois de janvier 2024. La quatrième dissémination dans le département de la Donga, le 21 Mars 2024 à l'hôtel Ets CATHAS 2 de Djougou. Cet atelier nous a permis de discuter des faits de février 2024. La cinquième dissémination dans le département des Collines, dans l'enceinte de l'hôtel La Joie, le 26 Avril 2024 à Savè. Dans ce département, nous avons parlé des faits issus du mois de mars 2024. La sixième dissémination à l'hôtel KOBOUROU CITY de PARAKOU dans le département du Borgou pour une deuxième fois, le 24 Mai 2024. Nous avons discuté des incidents du mois d'avril 2024.

A chaque session de dissémination, nous avons noté la participation des autorités administratives et locales, les forces de défense et sécurité, les parts politiques, les chefs traditionnels et religieux, les organisations de la société civile.

Le rapport du mois de mai 2024 n'a pas été disséminé en présentielle mais envoyé aux décideurs par voie électronique.

Le 25 mai 2024, CAPE a organisé une session interne d'évaluation du projet. A la fin, le rapport général a été validé à la suite de quelques observations des participants.

Le 20 juin 2024 à l'hôtel LA CASA-CIELO de Cotonou, la session de clôture du projet. La session de dissémination finale a connu la participation des Représentant(e)s :

- de la Cour Constitutionnel,
- de la Cour Suprême
- du Ministère de l'Intérieur,
- de la Commission Electorale Nationale Autonome,
- des Préfectures,
- de l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB),
- des autorités locales,
- des agents des forces de l'ordre et de la sécurité
- des chefs religieux et dignitaires de la chefferie traditionnelle,
- des partis politiques
- du staff de l'IRI,
- des organisations de la société civile,
- des acteurs de cohésion sociale,
- membres de la COSCEP- Bénin,
- membres de WROP-Bénin
- membres de l'équipe de gestion du projet.

2. QUELQUES SOURCES/ORIGINES DES FAITS/INCIDENTS DE L'EV ISSUS DE L'ANALYSE DES RESULTATS

Grâce aux résultats obtenus, nous pouvons dire que l'extrémisme violent au Bénin est un phénomène complexe aux causes multiples, qui se situent à la fois au niveau local, national et régional. Parmi les principales causes, on peut citer :

a. FACTEURS LOCAUX :

* **Pauvreté et marginalisation** : Les populations du nord du Bénin, particulièrement touchées par l'extrémisme violent, sont parmi les plus pauvres du pays. Le manque d'accès aux services de base, à l'éducation et aux opportunités économiques crée un sentiment de frustration et d'exclusion, ce qui peut rendre les jeunes plus vulnérables aux messages radicaux.

* **Chômage des jeunes** : Le taux de chômage des jeunes est particulièrement élevé dans le nord du Bénin. Ce manque de perspectives d'avenir peut pousser certains jeunes à se tourner vers des groupes extrémistes qui leur offrent un sentiment d'appartenance et une promesse de changement.

* **Conflits fonciers et pastoraux** : Les conflits entre agriculteurs et éleveurs sont fréquents dans le nord du Bénin. Ces conflits peuvent être exacerbés par la compétition pour des ressources rares, comme l'eau et la terre, et peuvent dégénérer en violence.

* **Trafics illicites** : Le nord du Bénin est une plaque tournante du trafic de drogue, d'armes et d'êtres humains. Ces activités illégales profitent aux groupes extrémistes qui les utilisent pour

financer leurs opérations.

b. FACTEURS NATIONAUX :

* **Faible présence de l'État :** L'État béninois a du mal à assurer sa présence dans les zones isolées du nord du pays. Cela crée un vide sécuritaire que les groupes extrémistes peuvent exploiter à leur avantage.

* **Corruption :** La corruption est un problème endémique au Bénin. Cela mine la confiance des citoyens dans les institutions et peut rendre les populations plus réceptives aux messages extrémistes.

* **Radicalisation religieuse :** L'arrivée de prédicateurs radicaux dans le nord du Bénin a contribué à la radicalisation d'une partie de la population. Ces prédicateurs propagent une vision extrémiste de l'islam qui justifie la violence contre ceux qui ne partagent pas leurs croyances.

c. FACTEURS REGIONAUX :

* **Instabilité dans les pays voisins :** Le Bénin est entouré de pays fragiles, comme le Mali, le Niger et le Burkina Faso. L'instabilité dans ces pays crée un sanctuaire pour les groupes extrémistes qui peuvent y planifier et mener des attaques transfrontalières.

* **Prolifération des armes :** La prolifération des armes légères et de petit calibre dans la région facilite la violence et rend plus difficile la lutte contre les groupes extrémistes.

Il est important de noter que ces causes ne sont pas indépendantes les unes des autres, mais qu'elles se renforcent mutuellement. C'est pourquoi il est nécessaire de s'attaquer à ces causes de manière holistique et multidimensionnelle pour espérer endiguer le fléau de l'extrémisme violent au Bénin.

V. DEFIS ET SUCCES DU PROJET

1. DIFFICULTÉS, ECHECS DANS L'EXECUTION DU PROJET

L'exécution du projet pour l'atteinte des objectifs n'est sans difficulté. Parmi les difficultés rencontrées nous pouvons citer :

A l'interne

- rédaction du rapport hebdomadaire qui n'était pas défini au préalable dans le contrat signé
- difficulté d'avoir un canevas de rédaction du rapport hebdomadaire
- difficulté d'avoir un canevas de rapport mensuel.
- changement plus d'une fois par le partenaire du canevas du rapport hebdomadaire et mensuel

L'indisponibilité et la non validation de ces canevas par le partenaire, nous ont conduit à des retards dans la production et la mise à disposition à temps de ces rapports.

- retrait de certains incidents/faits au cours de l'exécution qui avaient fait l'objet de collecte au début du projet.

- disséminations qui n'étaient pas supportées par le partenaire à 100% car la charge financières liées à la participations des agents de cohésion sociale n'était pas prise en compte. Or les agents de cohésion sociale n'avaient pas un contrat directement avec le partenaire
- perdiems qui n'étaient pas acceptés à l'unanimité par les participants aux disséminations

A l'externe

- difficultés de la vérification des faits/incidents recueillir sur le terrain par les agents de cohésion sociale. Cela parce qu'ils s'occupent des communes qui composent plus d'un arrondissement qui sont vastes et éloignés lui-de l'autres.
- la réticence des FDS, des autorités administratives et locales, des individus de fournir des informations ou de confirmer certaines informations dont à connaissance les LTSMs

2. SUCCES DANS L'EXECUTION DU PROJET

Nous avons en dehors des échecs ou difficultés rencontrées, enregistré du succès dans l'exécution du projet. Entre autres nous pouvons citer :

- l'atteinte des objectifs du projet dans le temps prévu
- la grande mobilisation des participation pour les disséminations et au cours des sessions d'évaluations
- la bonne coordination de l'équipe du projet
- la volonté manifesté des agents de cohésion sociale de contribuer à la réussite du projet
- la bonne coordination du partenaire USAID/IRI

VI. PERSPECTIVES D'AVENIR /RECOMMANDATIONS TECHNIQUES

Selon les rapports des acteurs de cohésion sociale déployés par CAPE, la situation sécuritaire dans les communes cibles est de plus en plus dégradante. L'insécurité croissante a eu un impact significatif sur le quotidien des résidents béninois de ces zones. Au regard de cette situation, le gouvernement a réagi en déployant du matériel militaire d'intervention tactique et de renseignement et un grand nombre de personnel des forces de défense et de sécurité dans le nord du pays pour assurer la protection des populations et répondre de manière adéquate aux attaques des groupes armés.

Malgré la présence des forces de l'ordre et de sécurité dans les zones d'intervention et également les moyens déployés par l'Etat dans ces zones, la sécurité n'est pas toujours au bon office. Eu égard aux recommandations formulées dans le rapport général certaines mérites d'être formulées à l'endroit du partenaire.

Que le partenaire technique et financier continue de soutenir CAPE pour un renouvellement du projet

Que le partenaire transforme le projet en un programme triennal pour un bon suivi de l'évolution des faits dans les zones d'intervention

Que le partenaire augmente le nombre des agents de cohésion sociale à au moins un agent par arrondissement dans la zone d'intervention

Que le partenaire élargit la zone d'intervention à d'autres zones

VII. REMERCIEMENTS

CAPE remercie toutes les forces de défense et de sécurité qui ont fourni des informations dans la réussite du projet. Également, nous saluons leur contribution enregistrée lors des sessions de disséminations

CAPE remercie les autorités administratives et locales pour la lumière qu'ils ont apporté au projet lors de leur questionnement d'une part et leur participation aux sessions de dissémination et espérant la mise en exécution des recommandations formulées

CAPE envoie ses remerciements aux individus (populations) et aux organisations de la société
CAPE n'oublie pas les chefs religieux, traditionnels et autres acteurs qui ont contribué à la réussite du projet

CAPE remercie l'IRI et l'USAID pour leurs soutiens dans l'exécution du projet

VIII. A PROPOS DU CAPE

Le Cadre d'Appui aux Processus Electoraux (CAPE) est une organisation créée et enregistré en 2012. Elle est régie par la loi de 1901. Elle est dotée de la personnalité morale et jouit de l'autonomie organisationnelle et financière.

Vision

Le Cadre d'Appui aux Processus Electoraux (CAPE) œuvre pour un monde de paix, de démocratie et cohésion sociale durables dans le monde entier et principalement en République du Bénin.

Mission

Promouvoir la cohésion sociale, la paix, la culture démocratique ainsi que les processus électoraux libres et transparents.

Objectifs

L'Association Cadre d'Appui aux Processus Electoraux a pour objectifs de :

- Promouvoir le développement national à travers la culture et l'enracinement de la démocratie et de la paix ;
- Promouvoir le développement national en appuyant les processus électoraux dans divers domaines que sont la formation, la sensibilisation, l'éducation civique, l'assistance, l'observation, la veille citoyenne.
- Promouvoir le développement national à travers la prise en compte des couches marginalisées/défavorisées (femmes, filles, jeunes, personnes âgées...) et la préservation de leurs droits.

- Promouvoir le développement national à travers l'insertion des couches non scolarisées et déscolarisées.

Projets réalisés

Le CAPE a réalisé divers projets dont les plus importants sont :

- Les ateliers de renforcement des capacités des membres du CAPE
- « La Puissance du vote », un projet à diverses variantes visant la sensibilisation et l'information des citoyens sur le processus électoral à travers des émissions radiophoniques interactives.
- L'observation des élections législatives de 2015
- L'observation des élections communales de 2020,
- L'observation des élections présidentielles de 2021 avec le soutien de la Coalition des organisations de la société civile pour les élections et la paix (COSCEP).
- L'observation des Elections Législatives du 08 janvier 2023.

Le CAPE est membre du West Africa Election Observers Network (WAEON) depuis 2015 et siège au conseil d'administration. A ce titre, le CAPE a participé à plus d'une fois aux élections d'autres pays de la sous-région.

Le CAPE est également membre du Global Network of Domestic Election Monitors (GNDEM)

Le CAPE et certaines organisations de la société civile (CAO, DDM, ADVOCACY et RODD) se sont mobilisés en 2021 pour créer la Coalition des Organisation de la Société Civile pour les Elections et la Paix (COSCEP).